



EDD-E3D et engagement des élèves



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

■ ■ ■ Mission EDD ■ ■ ■

*Animation de bassin CPE
(Mantes-la-Jolie,
11/03/2021)*

*Florence Bouteloup
Cheffe de mission
académique EDD*



**ACADÉMIE
DE VERSAILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

■ ■ ■ Mission EDD ■ ■ ■

La mission académique EDD

- cheffe de mission
- chargé de mission
- référents académiques
- CPC, CPD sciences et EDD
pour le premier degré



EDD =

Education au **D**éveloppement
Durable

E3D =

Etablissement en
Démarche de
Développement
Durable





L'élève au cœur d'une
démarche globale

Connaissances

Compétences

Elève

**Comprendre la complexité du DD,
pour ensuite réfléchir, décider et
agir : citoyen informé, critique et
engagé**

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





Un exemple



EDD
Éducation au Développement Durable



DÉMARCHE/LABEL E3D

ECO-DÉLÉGUÉS

MONTER UN PROJET ▾

SE FORMER ▾

DES PROJETS

Accueil > Monter un projet > Monter un projet EDD spécifique >

Travailler avec les élèves sur la qualité de l'air : toutes les ressources ici (...)

Travailler avec les élèves sur la qualité de l'air : toutes les ressources ici (programmes, expérimentations, dossiers...)

📅 vendredi 19 février 2021, 👤 par Matthieu Remblière

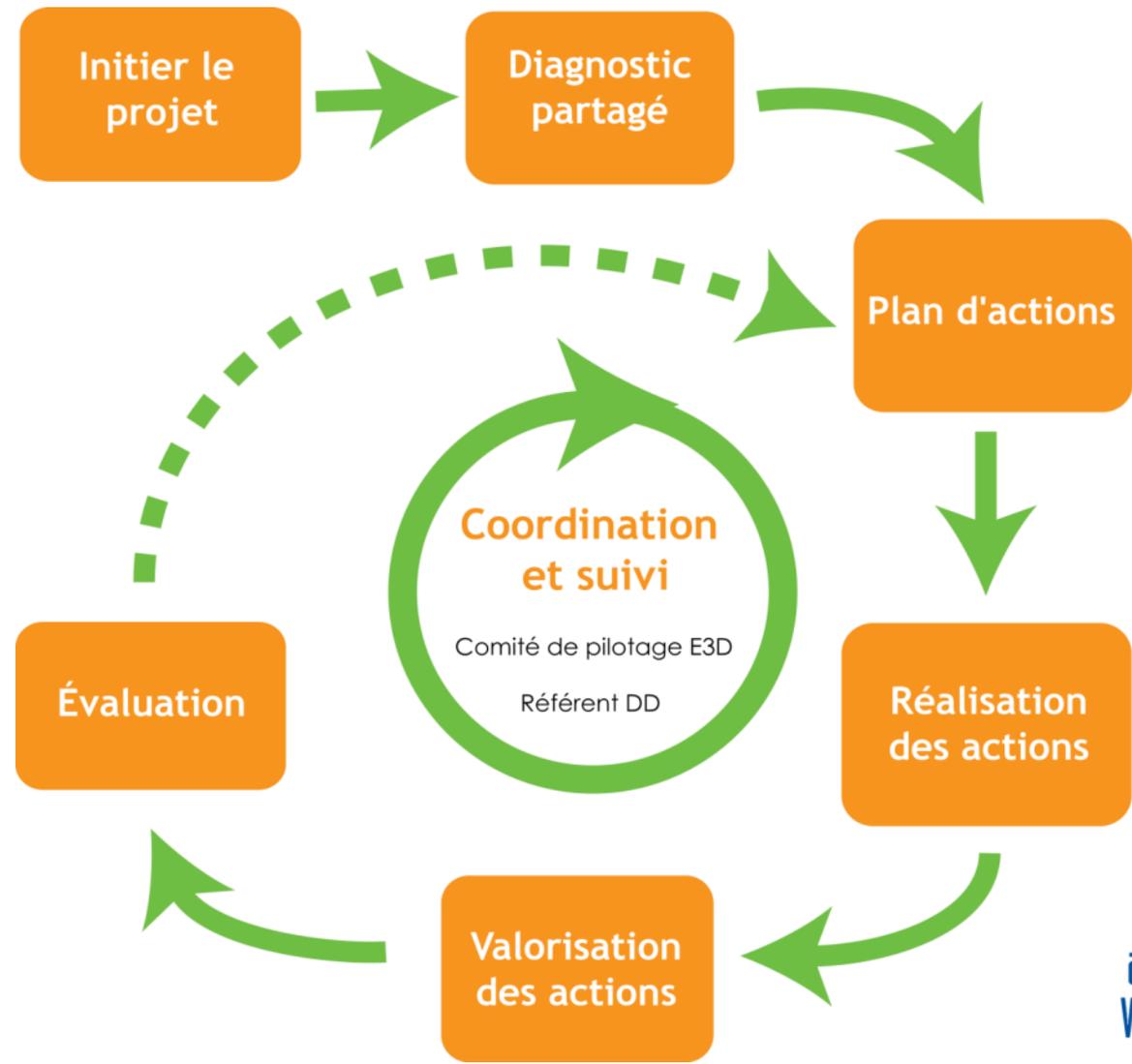
👉 Pollution

👉 Climat

👉 Habitat et ville durable

3 BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE





☛ Réunit tous les acteurs de la démarche:

- Direction, Intendance, Vie scolaire ;
- Enseignants ;
- Élèves ;
- Parents d'élèves ;
- Municipalité ;
- Partenaires



- Une vue d'ensemble de la démarche E3D ;
- Fédère les acteurs autour d'objectifs communs ;
- Fait le point : difficultés, solutions ;
- Récolte les idées d'actions, notamment celles des **éco-délégués** ;
- Se réunit 2 / 3 fois.

Fait perdurer la démarche dans un objectif d'amélioration continue



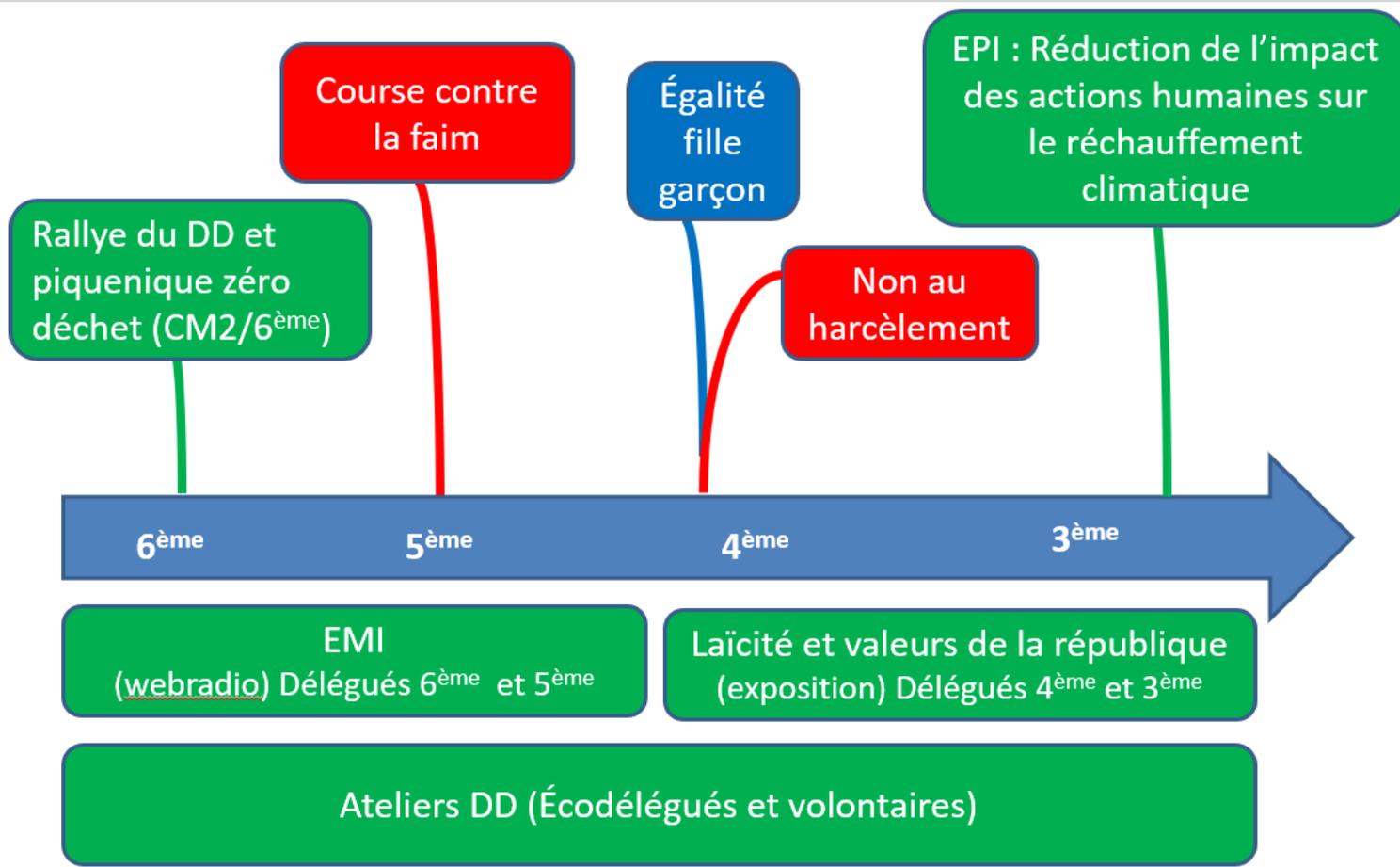
- 🍃 Aide les enseignants dans le montage de projets EDD ;
- 🍃 S'informe sur les appels à projets, les formations et les idées d'actions ;
- 🍃 Coordonne et prépare les Copils E3D ;
- 🍃 Prépare les dossiers de labellisation ;
- 🍃 Veille à la mise en œuvre des actions ;
- 🍃 Forme les **éco-délégués**...



Les avantages de la démarche E3D

- 🍃 **Projet d'établissement fédérateur ;**
- 🍃 **Pédagogie de projet (EPI, Club DD...)** ;
- 🍃 **Intégration aux Parcours éducatifs ;**
- 🍃 **Projets fédérateurs pour la liaison école-collège (cycle 3) ;**
- 🍃 **Ouverture sur l'extérieur ;**
- 🍃 **Performance environnementale de l'établissement.**

L'EDD dans les Parcours éducatifs



Penser le parcours de l'élève en équipe d'établissement



Le label E3D

- 🌿 Existe depuis **2015** (COP 21, ODD...)
- 🌿 Valable **3 ans**
- 🌿 **3 niveaux de labellisation**
- 🌿 On peut candidater pour un niveau supérieur **chaque année**
- 🌿 Se demande en remplissant un **formulaire en ligne sur le site EDD Versailles (mars / avril)**

Critères de labellisation 2020/2021



- La démarche E3D est inscrite dans le projet d'établissement** adopté par le conseil d'école ou d'établissement
- Un Plan d'action** est formalisé (à la suite d'un **diagnostic**) avec la définition de **plusieurs projets** qui prennent en compte **au moins un Objectif de développement durable (ODD)**
- Des projets s'articulent avec des **contenus disciplinaires**, avec au moins **un projet éducatif** (c'est-à-dire avec des actions menées en **démarche de projet** avec un **intérêt éducatif**)
- Dans le cadre des projets, les élèves participent à des **actions concrètes**, produisent des **supports de restitution de projet** ou des **ressources pour l'établissement**
- Au moins un partenaire extérieur à l'établissement** est associé à un projet



- Un Comité de pilotage EDD est créé** où siègent différents acteurs (enseignants, éco-délégués, partenaires, gestion, vie scolaire, parents d'élèves...) afin **d'actualiser et de coordonner le plan d'action** et de réaliser un **bilan annuel**
- Un **Référent DD** est identifié dans l'école/établissement pour assurer la coordination de la démarche
- Différents projets éducatifs** sont concernés et prennent en compte **plusieurs ODD**
- Des éco-délégués sont formés et sont acteurs de la démarche**
- Des membres du personnel sont progressivement **formés au développement durable** (formations du I- PAF, des collectivités locales, des partenaires associatifs...)
- Les actions réalisées permettent de sensibiliser et d'impliquer un nombre significatif d'élèves**
- Le partenariat est diversifié et consolidé**
- La démarche fait l'objet d'une communication et d'une valorisation des actions à l'interne** (panneau d'affichage, journal interne, ENT...) **et à l'externe** (expositions, événements, articles de presse, site Internet...)



- Le fonctionnement de l'établissement est modifié et l'amélioration de ses performances lui permet de contribuer au développement durable**
- Une évaluation des compétences des élèves** impliqués est réalisée pour valoriser leurs initiatives et identifier leurs compétences citoyennes
- Tous les élèves de l'établissement sont impliqués dans l'EDD** au cours de leur scolarité dans l'établissement
- Les élèves, et particulièrement les éco-délégués, sont engagés avec tous les personnels dans des **actions remarquables et transférables** vers d'autres acteurs
- Les actions permettent de **couvrir un grand nombre d'ODD**
- Une **stratégie de pérennisation de la démarche** est mise en place afin d'assurer la continuité des projets

Les éco-délégués





Kit académique écoD

ACADÉMIE DE VERSAILLES
Liberté
Égalité
Fraternité
Mission EDD

ACCOMPAGNER LES ÉCO-DÉLÉGUÉS Collèges et lycées

Que disent les textes ?

Conformément au **BOEN du 29 août 2019** relatif à la Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) et au **BOEN du 24 septembre 2020** relatif au renforcement de l'EDD, les classes au collège et au lycée élisent des éco-délégués.

Les éco-délégués élus sont des élèves qui s'engagent pour porter auprès des autres la réflexion sur les enjeux du DD et promouvoir des actions concrètes et des projets contribuant aux **Objectifs de développement durable (ODD)**.

Ils sont complémentaires d'autres élèves dans l'établissement qui agissent aussi en faveur d'un développement plus durable, dans le cadre de clubs par exemple, tout en ayant des missions spécifiques.



ELECTIONS DES ECO-DELEGUES

TOUJOURS REFLECTER A SES SOLUTIONS POUR RENDRE LE COLLEGE PLUS ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ?
TOUJOURS EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?
TOUJOURS AVOIR CONCRETEMENT POUR UN MONDE MEILLEUR ?

Alors rejoins le groupe des **Eco-délégués** en participant aux élections (en même temps qu'il y a l'élection des délégués).

Comment les recruter ?

Les élections des éco-délégués peuvent être organisées simultanément avec celles des délégués de classe. Un délégué de classe pouvant par ailleurs aussi être éco-délégué.

Il est recommandé d'informer les professeurs principaux des missions des éco-délégués afin qu'ils donnent envie aux élèves de s'engager, il est aussi possible de procéder à une campagne d'affichage dans l'établissement (comme dans l'exemple ci-contre) pour inciter les élèves à candidater.

Une fois le groupe des éco-délégués constitué, il s'agira de le former et de le mettre en action.

Les missions des éco-délégués

- Des relais de connaissances, d'informations, d'actualités** auprès de leurs camarades : ils informent aussi leurs classes des projets auxquels elles peuvent s'associer.
- Des ambassadeurs qui représentent leurs camarades** lors de réunions comme le **Comité de pilotage EDD** ou sont prises des décisions concernant le développement durable dans l'établissement. Les éco-délégués agissent aussi en lien avec le CVC ou le CVL. Ils peuvent aussi représenter leur établissement lors d'événements.
- Des décideurs et des acteurs** dans la mise en place d'actions. Dans le cadre d'une pédagogie de projet, ils élaborent et assurent la mise en place des étapes permettant de réaliser des actions en lien avec les **ODD**.
- Des garants des actions menées** en participant aux évaluations des projets.

Qui accompagne les éco-délégués ?

C'est particulièrement **le ou les référents EDD de l'établissement** qui a pour mission de former et d'encadrer le groupe des éco-délégués tout au long de l'année. Les référents EDD peuvent être des professeurs, des CPE ou tout autre membre de la communauté éducative : ils diffusent l'information et les ressources pédagogiques concernant l'EDD, font le lien entre les différents projets, les instances, l'établissement tel le **Comité de pilotage EDD** et ses partenaires.

Pour former les Référents EDD à accompagner les éco-délégués, l'Académie propose des ateliers au BAE. Les établissements peuvent aussi être accompagnés spécifiquement dans leur démarche globale par l'équipe académique EDD.

Quels objectifs de formation des éco-délégués ?

La formation des éco-délégués a pour objectif de leur faire connaître, comprendre et s'approprier :

- Les **objectifs de développement durable (ODD 2020)**
- Les **missions d'un éco-délégué**
- La **démarche de projet** (investiguer - planifier - agir - communiquer - évaluer)
- La **démarche globale de DD (EDD) d'un établissement scolaire**.

La formation a aussi pour objectif de former au travail collaboratif et de créer un esprit de groupe à même d'imposer une culture du développement durable dans l'établissement.

Quels outils et supports pour former les éco-délégués ?

La formation des éco-délégués peut prendre différentes formes. Le groupe peut se rencontrer sur un créneau hebdomadaire dans un lieu propre au travail en ateliers (le CDI par exemple), de même qu'il est possible d'imaginer une sortie ou un séjour.

Pour approfondir les ODD et comprendre les enjeux systémiques du DD

Une sélection de ressources (livre, posters, vidéos, dossier pédagogique Canopé...) pour découvrir les ODD avec les éco-délégués.

Pour faire découvrir les missions des éco-délégués

Des guides élaborés par le ministre en collaboration avec l'ADEME pour découvrir les missions des éco-délégués en collège et en lycée.

Un site de formation pour les référents EDD et les éco-délégués.

Pour aborder la notion d'engagement des éco-délégués

Les vidéos issues de la Masterclass "Mon engagement avec l'EDD" : témoignage d'éco-délégués de lycée et de collège : comment et pourquoi s'engager ? Qu'est-ce que cela apporte d'être éco-délégué ? Quelles questions cela pose-t-il ? Avec le témoignage d'une scientifique engagée : Valérie Masson-Ostert.

Pour travailler la démarche de projet et le travail collaboratif

Un répertoire de techniques d'animation de groupe pour faire réfléchir et développer l'esprit d'équipe.

Au terme de la formation, les éco-délégués doivent être en mesure de définir des actions et de s'organiser en groupes de travail autonomes. Pour suivre les étapes des projets, on peut demander aux groupes de tenir des carnets de bord qui faciliteront les points d'étapes.

Comment évaluer et valoriser les compétences acquises par les éco-délégués ?

Le travail des éco-délégués s'inscrit dans les parcours éducatifs : parcours citoyens, parcours avenir, parcours santé, parcours EAC. En fonction des projets menés, ils démontrent une cohérence, au fil de la scolarité, au travail des élèves et le relatif à ce qui est fait par ailleurs dans l'établissement.

En outre, certains éco-délégués pourront présenter leur travail dans le cadre de l'oral du B2E.

Les éco-délégués acquièrent des connaissances et des compétences qui ont un impact sur leur rapport aux autres. Le **passport de compétences** est un outil au service de cette explicitation et d'une reconnaissance des acquis des élèves.

Les compétences acquises sont à valoriser dans les bulletins, le LSU ou encore dans l'annuaire.

Les éco-délégués et la démarche E3D

Les éco-délégués sont pleinement associés à la **démarche globale de développement durable (EDD)** de l'établissement.

Certains d'entre eux sont acteurs du pilotage de la démarche en rejoignant le **Comité de pilotage EDD**. La présence d'un groupe d'éco-délégués actif est par ailleurs un des critères pour obtenir le **Label E3D**.

Pour aller plus loin, vous pouvez télécharger le **guide académique EDD** (janvier 2021) qui rappelle les enjeux de l'éducation au développement durable et soutient également comment les élèves peuvent agir et s'engager dans des projets, et en particulier les éco-délégués.

Mission EDD de l'Académie de Versailles, 2021

Quelles peuvent être les actions des éco-délégués ?

Les éco-délégués sont incités à proposer des actions ou à s'inscrire dans des initiatives déjà en cours dans l'établissement.

- Gaspillage alimentaire** : diagnostic, sensibilisation, tables de tri, compost...
- Energie** : diagnostic énergétique, actions de sensibilisation...
- Déchets** : tri du papier et des emballages, créations en produits recyclés...
- Biodiversité** : création et entretien d'un coin nature, d'un jardin potager...
- Solidarité** : mise en place d'opérations solidaires au profit d'associations...
- Education** : mise en place d'un tutorat entre pairs...
- Mobilité** : actions en faveur de l'éco-mobilité...
- Communication** : rédaction d'articles (journal, site), productions de clips vidéos...

Des exemples détaillés d'actions sont à retrouver sur le site **EDD Versailles**.
Témoignage vidéo d'éco-délégués collégiens (Collège Gérard Philipe, Massy).

Enfin, certaines actions peuvent se réaliser dans le cadre d'appels à projet (**Jeunes reporters pour l'environnement**), de concours (tel le **Prix de l'action éco-déléguée**) ou de journées thématiques (**Journée mondiale de l'eau**...). De même, des actions nécessiteront un **partenariat** avec une association ou une collectivité locale.

Témoignage : la réalisation d'un Plan de mobilité scolaire par les éco-délégués

Au collège André Maurois d'Épinay-sur-Orge, un **petit groupe d'éco-délégués s'est donné pour mission de promouvoir l'éco-mobilité**, et en particulier le vélo. Ils ont d'abord mené un diagnostic pour connaître les habitudes de transports de leurs camarades et comprendre les freins à l'utilisation du vélo. Les éco-délégués ont réalisé une cartographie des modes de transports et des chemins empruntés par les élèves et le personnel du collège afin de comprendre les dynamiques de mobilité.

Suite à ce diagnostic, les éco-délégués ont réfléchi à différentes solutions (local vélo plus grand et accessible, pistes cyclables...) tant dans le collège qu'à l'échelle de la ville. Le fruit de leur travail a été consigné dans un document officiel, le **Plan de Mobilité Scolaire (PMS)**. Ils l'ont ensuite distribué aux élus, et une réunion avec la municipalité et le Conseil départemental a eu lieu pour faire avancer les solutions. En parallèle, le groupe organise la semaine de l'éco-mobilité 2021, consistant notamment à encourager les élèves à venir en vélo à travers un challenge mobilité et d'autres animations.





Que disent les textes ?

Conformément au BOEN du 29 août 2019 relatif à la Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD) et au BOEN du 24 septembre 2020 relatif au renforcement de l'EDD, les classes au collège et au lycée élisent des éco-délégués.

Les éco-délégués élus sont des élèves qui s'engagent pour porter auprès des autres la réflexion sur les enjeux du DD et promouvoir des actions concrètes et des projets contribuant aux Objectifs de développement durable (ODD).

Ils sont complémentaires d'autres élèves dans l'établissement qui agissent aussi en faveur d'un développement plus durable, dans le cadre de clubs par exemple, tout en ayant des missions spécifiques.



ELECTIONS DES ECO-DELEGUES

TU VEUX REFLECTER A DES SOLUTIONS POUR RENDRE LE COLLEGE PLUS ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ?
TU VEUX EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE ?
TU VEUX AGIR CONCRETEMENT POUR UN MONDE MEILLEUR ?

Alors rejoins le groupe des **Eco-délégués** en participant aux élections (en même temps que l'élection des délégués).

Comment les recruter ?

Les élections des éco-délégués peuvent être organisées simultanément avec celles des délégués de classe. Un délégué de classe pouvant par ailleurs aussi être éco-délégué.

Il est recommandé d'informer les professeurs principaux des missions des éco-délégués afin qu'ils donnent envie aux élèves de s'engager, il est aussi possible de procéder à une campagne d'affichage dans l'établissement (comme dans l'exemple ci-contre) pour inciter les élèves à candidater.

Une fois le groupe des éco-délégués constitué, il s'agira de le former et de le mettre en action.

Les missions des éco-délégués



Des relais de connaissances, d'informations, d'actualités auprès de leurs camarades. Ils informent aussi leurs classes des projets auxquels elles peuvent s'associer.



Des ambassadeurs qui représentent leurs camarades lors de réunions comme le **Comité de pilotage EDD** où sont prises des décisions concernant le développement durable dans l'établissement. Les éco-délégués agissent aussi en lien avec le CVC ou le CVL. Ils peuvent aussi représenter leur établissement lors d'événements.



Des décideurs et des acteurs dans la mise en place d'actions. Dans le cadre d'une pédagogie de projet, ils élaborent et assurent la mise en place des étapes permettant de réaliser des actions en lien avec les **ODD**.



Des garants des actions menées en participant aux évaluations des projets.

Les missions de l'éco-délégué

Un relais de connaissances

Un ambassadeur

Un décideur et un acteur dans la mise en place d'actions



Un garant des actions menées

Qui accompagne les éco-délégués ?

C'est particulièrement le (ou les) référent(s) EDD de l'établissement qui a pour mission de former et d'encadrer le groupe des éco-délégués tout au long de l'année. Les référents EDD peuvent être des professeurs, des CPE, ou tout autre membre de la communauté éducative ; ils diffusent l'information et les ressources pédagogiques concernant l'EDD, font le lien entre les différents projets, les instances, l'établissement (tel le Comité de pilotage E3D) et ses partenaires.

Pour former les Référents EDD à accompagner les éco-délégués, l'académie propose des stages au PAF. Les établissements peuvent aussi être accompagnés spécifiquement dans leur démarche globale par l'équipe académique EDD.



Quels objectifs de formation des éco-délégués ?

La formation des éco-délégués a pour objectif de leur faire connaître, comprendre et s'approprier :

- Les objectifs de développement durable (Agenda 2030) ;
- Les missions d'un éco-délégué ;
- La démarche de projet : diagnostiquer - planifier - agir - communiquer - évaluer ;
- La démarche globale de DD (E3D) d'un établissement scolaire.

La formation a aussi pour objectif de former au travail collaboratif et de créer un esprit de groupe à même d'impulser une culture du développement durable dans l'établissement.

Quels outils et supports pour former les éco-délégués ?

La formation des éco-délégués peut prendre diverses formes. Le groupe peut se rencontrer sur un créneau hebdomadaire dans un lieu propice au travail en ateliers (Le CDI par exemple), de même qu'il est possible d'imaginer une sortie ou un séjour.



Pour approfondir les ODD et comprendre les enjeux systémiques du DD

Une sélection de ressources (jeux, posters, vidéos, dossier pédagogique Canopé...) pour découvrir les ODD avec les éco-délégués.

Pour faire découvrir les missions des éco-délégués

Des guides élaborés par le ministère en collaboration avec l'ADEME pour découvrir les missions des éco-délégués en collège et en lycée.

Un site d'e-formation pour les référents EDD et les éco-délégués.

Pour aborder la notion d'engagement des éco-délégués

Les vidéos issues de la Masterclasse "Mon engagement pour le DD" : témoignage d'éco-délégués de lycée et de collège : comment et pourquoi s'engager ? qu'est-ce que cela apporte d'être éco-délégué ? Quelles questions cela pose-t-il ? Avec le témoignage d'une scientifique engagée : Valérie Masson-Delmotte.

Pour travailler la démarche de projet et le travail collaboratif

Un répertoire de techniques d'animation de groupe pour faire réfléchir et développer l'esprit d'équipe.

Au terme de la formation, les éco-délégués doivent être en mesure de définir des actions et de s'organiser en groupes de travail autonomes. Pour suivre les étapes des projets, on peut demander aux groupes de tenir des camets de bord qui faciliteront les points d'étapes.



Quelles peuvent être les actions des éco-délégués ?

Les éco-délégués sont incités à proposer des actions ou à s'inscrire dans des initiatives déjà en cours dans l'établissement.

		Gaspillage alimentaire : diagnostic, sensibilisation, tables de tri, compost...
		Energie : diagnostic énergétique, actions de sensibilisation...
		Déchets : tri du papier et des emballages, créations en produits recyclés...
		Biodiversité : création et entretien d'un coin nature, d'un jardin potager...
		Solidarité : mise en place d'opérations solidaires au profit d'associations...
		Éducation : mise en place d'un tutorat entre pairs...
		Mobilité : actions en faveur de l'éco-mobilité...
		Communication : rédaction d'articles (journal, site), productions de clips vidéos...

Des exemples détaillés d'actions sont à retrouver sur le [site EDD Versailles](#).

Témoignage vidéo d'éco-délégués collégiens (Collège Gérard Philipe, Massy).

Enfin, certaines actions peuvent se réaliser dans le cadre d'appels à projet (Jeunes reporters pour l'environnement..), de concours (tel le Prix de l'action éco-déléguée) ou de journées thématiques (Journée mondiale de l'eau..). De même, des actions nécessiteront un partenariat avec une association ou une collectivité locale.



Témoignage : la réalisation d'un Plan de mobilité scolaire par les éco-délégués



Au collège André Maurois d'Épinay-sur-Orge, un petit groupe d'éco-délégués s'est donné pour mission de promouvoir l'éco-mobilité, et en particulier le vélo. Ils ont d'abord mené un diagnostic pour connaître les habitudes de transports de leurs camarades et comprendre les freins à l'utilisation du vélo. Les éco-délégués ont réalisé une cartographie des modes de transports et des chemins empruntés par les élèves et le personnel du collège afin de comprendre les dynamiques de mobilité.

Suite à ce diagnostic, les éco-délégués ont réfléchi à différentes solutions (local vélo plus grand et accessible, pistes cyclables...) tant dans le collège qu'à l'échelle de la ville. Le fruit de leur travail a été consigné dans un document officiel, le Plan de Mobilité Scolaire (PMS). Ils l'ont ensuite distribué aux élus, et une réunion avec la municipalité et le Conseil départemental a eu lieu pour faire avancer les solutions. En parallèle, le groupe organise la semaine de l'éco-mobilité 2021, consistant notamment à encourager les élèves à venir en vélo à travers un challenge mobilité et d'autres animations.



La mise en action des éco-délégués



2

FAIM
"ZÉRO"



12
CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

Gaspillage alimentaire : diagnostic, sensibilisation, tables de tri, compost...



7
ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔTÉ
ABORDABLE



13
MESURES RELATIVES
À LA LUTTE CONTRE
LES CHANGEMENTS
CLIMATIQUES

Energie : diagnostic énergétique, actions de sensibilisation...



6
EAU PROPRE ET
ASSAINISSEMENT



12
CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES

Déchets : tri du papier et des emballages, créations en produits recyclés...



14
VIE AQUATIQUE



15
VIE TERRESTRE

Biodiversité : création et entretien d'un coin nature, d'un jardin potager...



1
PAS DE PAUVRETÉ



3
BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE

Solidarité : mise en place d'opérations solidaires au profit d'associations...



4
ÉDUCATION
DE QUALITÉ



10
INÉGALITÉS
RÉDUITES

Education : mise en place d'un tutorat entre pairs...



9
INDUSTRIE,
INNOVATION ET
INFRASTRUCTURE



11
VILLES ET
COMMUNAUTÉS
DURABLES

Mobilité : actions en faveur de l'éco-mobilité...



Communication : rédaction d'articles (journal, site), productions de clips vidéos...

Comment évaluer et valoriser les compétences acquises par les éco-délégués ?

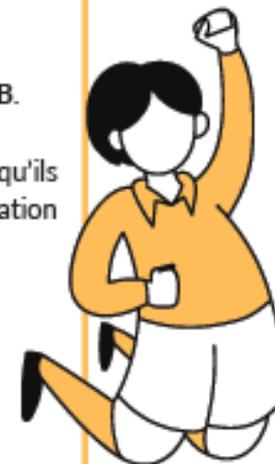
Le travail des éco-délégués s'inscrit dans les **parcours éducatifs** : **parcours citoyen, parcours avenir, parcours santé, parcours EAC**. En fonction des projets menés, ils donnent une cohérence, au fil de la scolarité, au travail des élèves et le relie à ce qui est fait par ailleurs dans l'établissement.

En 3ème, certains éco-délégués pourront présenter leur travail dans le cadre de l'oral du DNB.

Les éco-délégués acquièrent des connaissances et des compétences qu'il est important qu'ils repèrent eux-mêmes. Le passport de compétences est un outil au service de cette explicitation et une reconnaissance des acquis des élèves.



Les compétences acquises sont aussi à valoriser dans les bulletins, le LSU ou encore dans Parcoursup.



Les éco-délégués et la démarche E3D



Les éco-délégués sont pleinement associés à la développement durable (démarche E3D) de l'établissement.



Quelques ressources


ACADÉMIE DE VERSAILLES
 Liberté
 Egalité
 Fraternité
 ■ ■ ■ Mission EDD ■ ■ ■

ACCOMPAGNER LES ÉCO-DÉLÉGUÉS
 Collèges et lycées

Que disent les textes ?

Conformément au **BOEN du 29 août 2019 relatif à la Nouvelle phase de généralisation de l'éducation au développement durable (EDD)** et au **BOEN du 24 septembre 2020** relatif au renforcement de l'EDD, les classes au collège et au lycée élisent des éco-délégués.

Les éco-délégués élus sont des élèves qui s'engagent pour porter auprès des autres la réflexion sur les enjeux du DD et promouvoir des actions concrètes et des projets contribuant aux **Objectifs de développement durable (ODD)**.

Ils sont complémentaires d'autres élèves dans l'établissement qui agissent aussi en faveur d'un développement plus durable, dans le cadre de clubs par exemple, tout en ayant des missions spécifiques.




ELECTIONS DES ÉCO-DÉLÉGUÉS
 TU VEUX REVENIR À DES SÉANCES POUR RENDRE LE COLLÈGE PLUS ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ?
 TU VEUX EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?
 TU VEUX BOON CONCURRENCEMENT POUR EN VENIR MEILLEUR ?
 Alors rejoins le groupe des **Eco-délégués** en participant aux élections (en même temps que les élections des délégués).

Comment les recruter ?

Les élections des éco-délégués peuvent être organisées simultanément avec celles des délégués de classe. Un délégué de classe pouvant par ailleurs aussi être éco-délégué.

Il est recommandé d'informer les professeurs principaux des missions des éco-délégués afin qu'ils donnent envie aux élèves de s'engager, il est aussi possible de procéder à une campagne d'affichage dans l'établissement (comme dans l'exemple ci-contre) pour inciter les élèves à candidater.

Une fois le groupe des éco-délégués constitué, il s'agira de le former et de le mettre en action.

Les missions des éco-délégués

- 
Des relais de connaissances, d'informations, d'actualités auprès de leurs camarades. Ils informent aussi leurs classes des projets auxquels elles peuvent s'associer.
- 
Des ambassadeurs qui représentent leurs camarades lors de réunions comme le **Comité de classes EDD** ou sont prises des décisions concernant le développement durable dans l'établissement. Les éco-délégués agissent aussi en lien avec le CVC ou le CVL. Ils peuvent aussi représenter leur établissement lors d'événements.
- 
Des décideurs et des acteurs dans la mise en place d'actions. Dans le cadre d'une pédagogie de projet, ils élaborent et assurent la mise en place des étapes CVC ou le CVL. Ils permettent de réaliser des actions en lien avec les **ODD**.
- 
Des garants des actions menées en participant aux évaluations des projets.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
 Liberté
 Égalité
 Fraternité

VADEMECUM

Éducation au développement durable

Horizon 2030



S'Informer sur l'EDD



www.edd.ac-versailles.fr



ACADÉMIE
DE VERSAILLES
*Liberté
Égalité
Fraternité*

EDD

Éducation au Développement Durable

Rechercher



DÉMARCHE/LABEL E3D

ECO-DÉLÉGUÉS

MONTER UN PROJET ▾

SE FORMER ▾

DES PROJETS EDD ▾

RESSOURCES ▾

THÈMES ▾

À LA UNE

Comment obtenir le Label E3D ?

Le Label E3D, valable 3 ans, atteste votre niveau d'engagement dans la Démarche E3D (Plus de détails ici sur la démarche).

Un formulaire de labellisation sera mis en ligne au mois de février 2021 pour un remplissage jusqu'au mois d'avril. N'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter mensuelle pour ne rien manquer de la campagne de labellisation 2021.

Le Label E3D se décline en 3 niveaux : vous pouvez

Comment obtenir le



DERNIERS ARTICLES

Les guides 2020 des éco-délégués



ÉDITORIAL



Accompagner à la mise en place des éco-délégués

Comment les mobiliser ? Sur quelles missions ?
Toutes les réponses dans cet article complet.



Début de la campagne de labellisation E3D

Du **lundi 1er mars au vendredi 17 avril 2021**, votre établissement peut participer à la campagne de labellisation afin d'obtenir le Label E3D (Etablissement en Démarche de Développement Durable). Ce label atteste du niveau d'engagement dans la **Démarche E3D**, et compte 3 niveaux. A ce jour, près de **320 établissements** (écoles, collèges, lycées) sont labellisés dans l'Académie. [En savoir plus](#)



Webinaire d'aide au remplissage du formulaire E3D

Pour vous accompagner dans la demande de labellisation E3D, la mission académique EDD organise un webinaire d'une heure pour répondre à l'ensemble des questions concernant la procédure de labellisation : **jeudi 11 mars de 16h30 à 17h30**. [En savoir plus](#)



Eco-délégués : un kit pour les accompagner

La mission académique EDD a réalisé un kit d'accompagnement des éco-délégués au collège et au lycée : *comment les recruter ? Comment les former ? Quelles sont leurs missions ? Comment les valoriser ?* [En savoir plus](#)



Concours « Prix de l'action éco-déléguée de l'année »

Ce prix national vise à encourager, faire connaître et valoriser les projets inspirants que les éco-délégués conduisent. Il s'agit de réaliser une courte vidéo qui présente une action croisant au moins deux thématiques du développement durable. [En savoir plus](#)



Travailler avec les élèves sur la qualité de l'air

La qualité de l'air est un enjeu pour la formation des élèves en Île-de-France. Il s'agit de leur apporter des connaissances scientifiques précises sur cette question et de développer leur esprit critique afin de leur permettre de faire des choix éclairés et responsables en matière de santé et d'environnement. [En savoir plus](#)



Sortie du guide éco-école "Les clés de l'énergie"

En abordant l'énergie à travers le bâti, l'alimentation, le numérique et les déplacements, ce guide permet aux enseignants et aux élèves de se questionner sur les enjeux environnementaux liés à cette thématique et de réfléchir à des solutions à mettre en place à leur échelle. [En savoir plus](#)

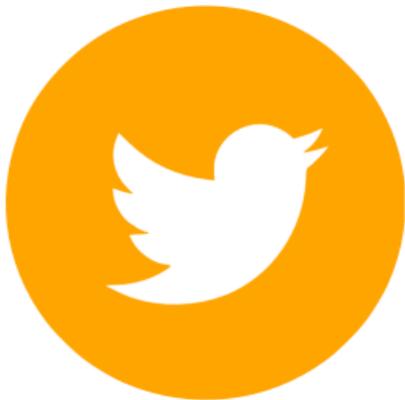


Sortie du vadémécum de l'EDD

Véritable référence pour tout comprendre des enjeux de l'éducation au développement durable. [En savoir plus](#)



S'Informer sur l'EDD



Éditer le profil

EDD Académie de Versailles 🌐

@edd_versailles

Éducation au Développement Durable - Académie de Versailles 🌐 #EEDD #EDD #ODD #environnement #education #developpementdurable #reseauxEEDD #E3D

📍 Académie de Versailles 🔗 edd.ac-versailles.fr

📅 A rejoint Twitter en novembre 2013

439 abonnements 1 220 abonnés

- Tweets
- Tweets et réponses
- Médias
- J'aime

🔄 Vous avez retweeté



Caroline Monath @cmonath1 · 8 déc.

Formation des éco délégués de classe, porteurs de la parole et des projets